

# L'AVENUE JEANNE D'ARC SE TRANSFORME !

*Pour un axe plus vivant, offrant plus de place  
aux piétons, aux vélos, aux commerces et à la  
nature en ville*

---

**Bilan de concertation**

*avril - septembre 2023*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>03</b>
<b>01. CONTEXTE DU RÉAMÉNAGEMENT ET OBJECTIFS .....</b>	<b>04</b>
L'Abbaye, un quartier qui se transforme	
Les objectifs du projet	
<b>02. LES MODALITÉS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION .....</b>	<b>07</b>
Une concertation réglementaire	
Les moyens d'information et de communication	
Les ateliers de concertation et le calendrier	
<b>03. DIAGNOSTIC ET PRÉCONISATIONS .....</b>	<b>12</b>
Diagnostic partagé	
Fonctionnement et besoins des commerçants	
Priorités et craintes	
Préconisations d'aménagement	
<b>04. PARTAGE DE L'ESQUISSE .....</b>	<b>25</b>
Le concept de l'aménagement	
L'esquisse	
Atelier habitants - synthèse des remarques	
Mieux se déplacer en voiture	
Mieux se déplacer en vélo	
Mieux se déplacer en bus	
Mieux se déplacer à pied	
Zoom sur les commerces	
Ateliers commerçants - synthèse des remarques	
Les besoin des commerçants	





# INTRODUCTION

---

Situé sur la commune de Grenoble, entre le Boulevard Clémenceau et les rues André Argouges et Charles Rivail, l'avenue Jeanne d'Arc et la place de la Commune de 1871 constituent un quartier emblématique de l'agglomération grenobloise.

La proximité avec la Cité de l'Abbaye : lieu historique, reconnu pour son patrimoine architectural, social et urbain exceptionnel, la présence du marché de l'Abbaye, l'ambiance de faubourg autour de la rue Claude Genin, la vitalité des commerces et l'alignement remarquable de grands arbres de l'avenue donne un cachet tout particulier au quartier.

Cependant, le secteur est marqué par plusieurs problématiques : des espaces publics vieillissants et peu accessibles, des aménagements très minéraux qui laissent peu de place à la végétation, une circulation en vélo complexe et inconfortable, des traversées de l'avenue dangereuses et des pôles de vie actifs et dynamiques mais peu mis en valeur.

En réponse à ces constats, la Métropole de Grenoble en partenariat avec la commune de Grenoble travaille à un vaste projet de réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc, prévoyant notamment l'intégration d'une piste cyclable, renforçant la place de la végétalisation et améliorant les trajets piétons. Un projet aussi important ne peut se faire sans les habitants, les acteurs du territoire et les usagers de l'avenue. Fidèle à ses engagements en termes de participation, la Métropole associe largement les riverains, usagers et acteurs économiques des quartiers traversés.

# **01. CONTEXTE DU RÉAMÉNAGEMENT ET OBJECTIFS**



# L'Abbaye, un quartier qui se transforme

Le réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc s'inscrit dans un projet global à l'échelle du quartier.

**2011  
2014**

- Premières interrogations quant au devenir de la **Cité de l'Abbaye**.
- Les études menées par le bailleur, la ville de Grenoble et l'État qui confirment **la valeur patrimoniale du site**.
- La Ville de Grenoble **inscrit la place de l'Abbaye, la place de la Commune et l'avenue Jeanne d'Arc dans un programme de réaménagement à long terme des espaces publics** du quartier incluant également Châtelet et le Sud de l'avenue de Washington.

**2015  
2018**

La Ville de Grenoble et Actis engagent en partenariat avec la Métropole, la Région et l'État et mènent des réflexions pour **définir un projet commun à l'échelle du quartier**. Il aboutira à un plan-guide ayant fait l'objet d'une exposition et d'une concertation en 2018.

**2019  
2022**

Le projet prend forme dans son contenu et aboutit à une **redéfinition des périmètres d'aménagement** des espaces publics. En parallèle une **démarche d'urbanisme transitoire** ambitieuse est mise en œuvre par les deux collectivités sur la Cité de l'Abbaye.

**2023**

**Lancement de la concertation pour le réaménagement de l'Avenue Jeanne d'Arc (Métropole)**  
Lancement de la concertation pour la Cité de l'Abbaye (Ville de Grenoble)

**2025**

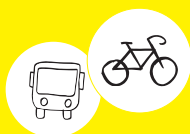
Début des travaux sur l'îlot Nord de la Cité de l'Abbaye et sur l'avenue Jeanne d'Arc.

**2026**

Livraison de l'îlot Nord de la Cité de l'Abbaye et de l'avenue Jeanne d'Arc  
*(La date de livraison est un objectif visé. Elle est susceptible d'évoluer au cours de l'avancement du projet et de ses évolutions techniques.)*



# Les objectifs du réaménagement



## 1. Mieux se déplacer

sur l'Avenue à pied, à vélo en apaisant la circulation automobile et en facilitant les traversées piétonnes.



- conserver le double-sens de circulation automobile
- créer une piste cyclable bi-directionnelle à l'est de l'avenue
- créer de nouveaux passages piétons pour sécuriser les traversées piétonnes



## 2. Végétaliser et désimperméabiliser

- maintenir les arbres existants (en cas de mauvais état sanitaire ou incompatibilité forte avec le projet)
- dégager les pieds d'arbres pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie
- planter un maximum



## 3. Favoriser le dynamisme des commerces

- rendre l'espace public plus agréable et convivial
- mettre en valeur les commerces



## **02. LES MODALITÉS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION**

## UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Cette première phase de concertation est une démarche réglementaire, encadrée par l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Les modalités de cette concertation ont été définies par les élus du Conseil métropolitain dans la délibération du 03 février 2023. Elle s'est déroulée entre avril et octobre 2023.

### ce que dit la délibération

#### **Le processus de concertation préalable a pour objectifs de :**

- Fournir au public une information claire sur les orientations du projet ;
- Viser la participation de l'ensemble du public concerné aux différentes phases de construction du projet (diagnostic, scénarios d'aménagement...);
- Offrir la possibilité au public d'exprimer ses attentes, ses remarques, ses idées et permettre l'échange des points de vue concernant le projet.

#### **Les modalités suivantes sont mises en place :**

##### **Pour s'informer**

- Une page dédiée au projet sur la plateforme participative de la Métropole

##### **Pour s'exprimer**

- La possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président (Grenoble-Alpes Métropole, 1 place André Malraux 38000 GRENOBLE) en précisant en objet : «Concertation sur le réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc » ;
- La mise à disposition de registres d'expression au siège de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi qu'à la Maison des Habitants de l'Abbaye ;
- La création d'un formulaire sur la page dédiée au projet de la plateforme participative de la Métropole.

##### **Pour débattre et échanger**

- L'organisation d'au moins deux temps de concertation publique.



## LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Un dispositif global d'information sur la concertation a été déployé par la Métropole pour faire connaître le projet de réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc et sa concertation.

**La plateforme participative metropoleparticipative.fr**

Ouverte en avril 2016, la plateforme participative constitue le pivot de la politique de participation numérique de la Métropole. Elle héberge et centralise l'ensemble des démarches de participation citoyenne portées par la Métropole. Elle constitue également un espace de participation à part entière avec plusieurs modules collaboratifs.

Une page dédiée à la concertation sur le réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc a été créée et mise en ligne en avril 2023.

Cette page constitue à la fois un espace de ressources informatives et pédagogiques sur le projet et ses enjeux, un fil d'actualité de la démarche mais également un espace centralisant l'ensemble des supports et des livrables de la démarche de concertation.



## Communication papier

Afin de toucher le plus grand nombre d'habitants et habitantes, Grenoble Alpes Métropole a fait le choix de déployer une communication papier diversifiée pour chaque évènement de la concertation :

- Des affiches ont été placées tout au long de l'Avenue Jeanne d'Arc.
- Des flyers ont été mis à disposition à la Maison des Habitants de l'Abbaye et chez les commerçants.
- Une diffusion dans les boîtes aux lettres a été réalisée en complément (dans certains cas).



**MERCREDI 26 AVRIL**  
17H30

## L'AVENUE JEANNE D'ARC SE TRANSFORME !

### **ATELIER DE CONCERTATION ET BALADE**

Venez échanger autour du programme et nous partager vos besoins, vos avis et vos envies concernant l'avenue Jeanne d'Arc !  
**Retrouvez-nous mercredi 26 avril de 17h30 à 19h30, à la Maison Des Habitants Abbaye.**

*POUR UN AXE PLUS VIVANT, OFFRANT PLUS DE PLACE AUX PIÉTONS, AUX VÉLOS, AUX COMMERCES ET À LA NATURE EN VILLE*



Pour plus d'informations et inscription :  
[metropoleparticipative.fr](http://metropoleparticipative.fr)





## Les ateliers de concertation

### ACTIONS RÉALISÉES

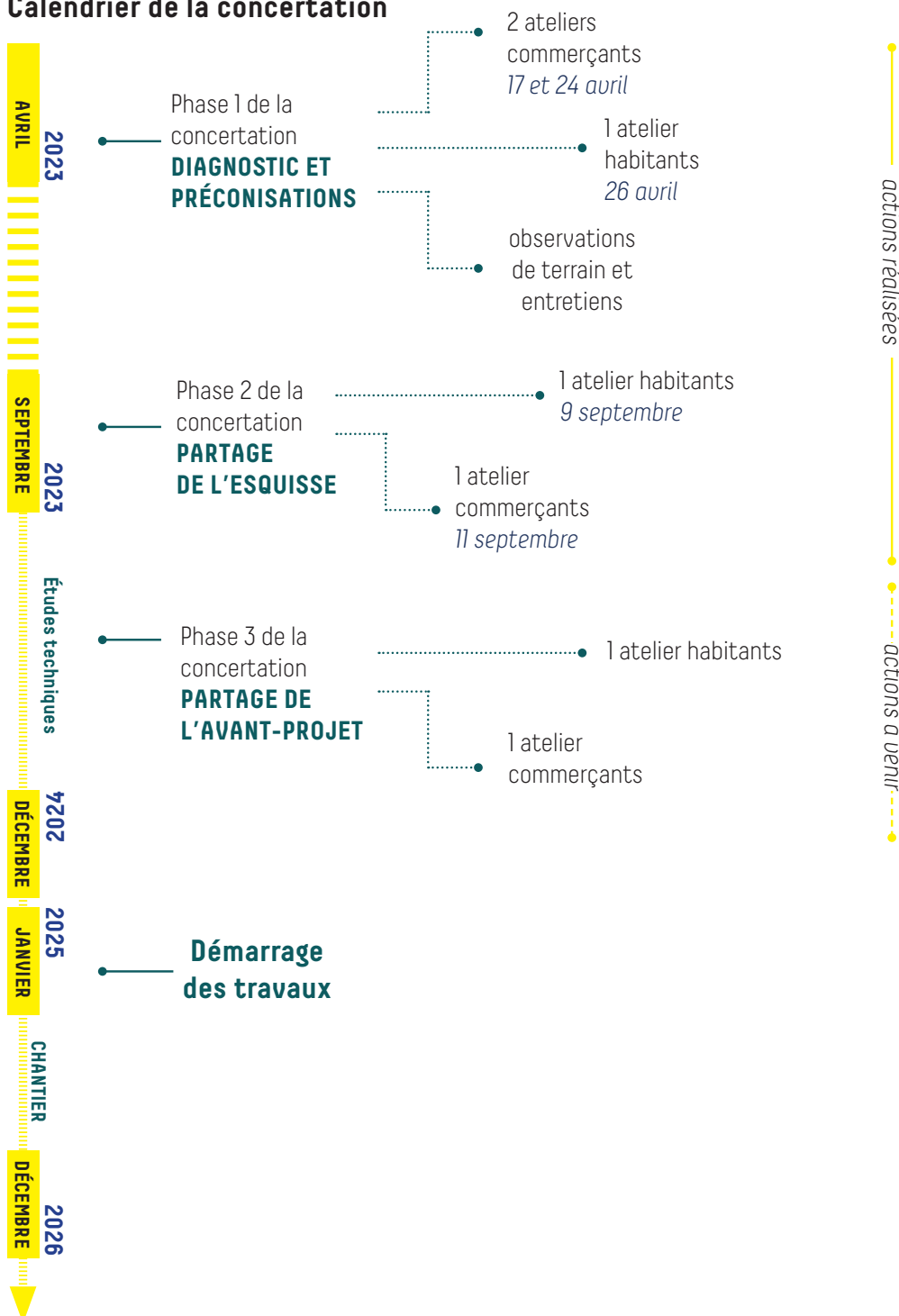
- 3 ateliers participatifs en phase 1, diagnostic et préconisations et des entretiens auprès des commerçant.e.s absent.e.s aux ateliers.
- 2 ateliers en phase 2, partage de l'esquisse et des entretiens auprès des commerçant.e.s

### OBJECTIF DES ATELIERS

En phase 1, les ateliers avaient pour objectif d'établir un diagnostic de l'avenue Jeanne d'Arc et de faire émerger des idées pour le réaménagement de l'avenue.

En phase 2, l'esquisse est soumise aux remarques afin de fournir aux élus, aux techniciens et aux urbanistes des pistes de travail : points de vigilance, pistes d'améliorations...

### Calendrier de la concertation



# **03. PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET PRÉCONISATIONS**

synthèse des ateliers commerçants,  
de l'atelier habitants  
et des observations et entretiens sur le terrain

# DIAGNOSTIC PARTAGÉ

*Remarques générales sur l'ensemble de l'avenue Jeanne d'Arc*

## DYSFONCTIONNEMENTS

- Vitesse excessive de certains automobilistes. Phénomène observé quotidiennement par les habitants et les commerçants.
- Conflits d'usages entre le stationnement longue durée (>24h) et les arrêts minutes (<1h) devant les commerces, ainsi qu'avec les livraisons
- Des places de livraison inaccessibles aux commerçants car utilisées par du stationnement longue durée
- Les racines des arbres qui rendent les trottoirs difficilement praticables et ont causé plusieurs chutes de personnes âgées ou à mobilité réduite.
- Revêtement de la chaussée très dégradé qui rend la circulation automobile inconfortable, ainsi que pour les cyclistes.
- Certains cyclistes qui circulent sur les trottoirs.
- Les feuilles mortes qui tombent dans les chenaux des habitations.
- La fréquence trop faible du bus (toutes les 20min) et sa faible amplitude horaire (dernier bus à 21h) n'encourage pas les habitants à se départir de leur voiture.
- Manque de poubelles de rues. Celles présentes ne sont pas assez visibles.
- Écoulement des eaux pluviales difficiles (éclaboussures des cyclistes et des piétons par les automobilistes)

## ATOUTS

- Les commerces et le marché pour l'animation que cela crée dans le quartier et la mixité de population qu'ils attirent.
- Les arbres, la végétation et le jardin Commandant Perreau
- La circulation sur l'avenue est fluide est facilite l'accès aux commerces du quartier pour la clientèle extérieure. Par exemple, les travailleurs des alentours se rendent (en voiture) sur l'avenue pour déjeuner.
- Les places de stationnement sont nombreuses, même si certains habitants / commerçants estiment qu'il en manque.
- Mixité sociale du quartier.
- Le double-sens de circulation automobile sur l'avenue.
- Les trottoirs sont assez larges.

# DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Du boulevard Clémenceau au chemin de la Madeleine

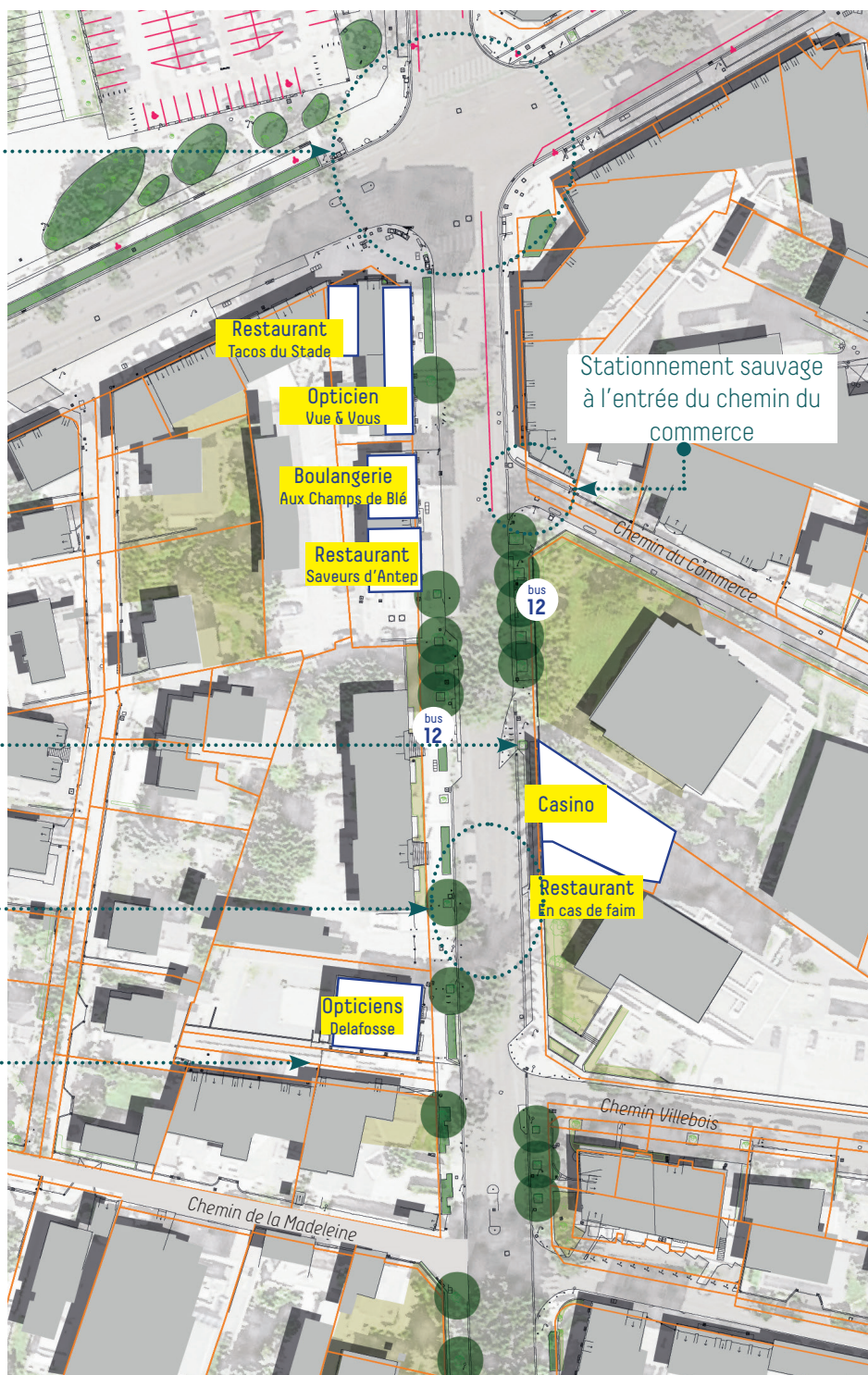
## STATIONNEMENT DIFFICILE

- Le stationnement du nord de l'avenue Jeanne d'Arc est impacté par l'afflux de spectateurs lors des matchs ou des évènements au Palais des Sports. Ce phénomène est renforcé quand le parking est occupé par le cirque.
- L'avenue Jeanne d'Arc est une zone de stationnement gratuit, mais en limite du stationnement payant. On observe un phénomène de parking relais sur le nord de l'avenue (jusqu'à la rue Claude Genin). En journée, les places de stationnement sont moins accessibles aux habitants du quartier et aux clients de passage dans les commerces.

Insertion perçue comme dangereuse au niveau du Boulevard Clémenceau. Parfois quelques conflits d'usages entre les automobilistes et les vélos qui s'insèrent dans les deux pistes cyclables (la bi-directionnelle au nord, et la bande cyclable au sud).

Stationnement vélos bien placé 

Stationnement sauvage devant le restaurant et dans l'allée privée = stationnement gênant pour les sorties de garage et pour les bus





# DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Du chemin de la Madeleine au jardin Commandant Perreau

## LA VIE AUTOUR DU JARDIN COMMANDANT PERREAU

Le secteur du jardin Commandant Perreau est principalement animé par les usages du square. Les enfants et les parents empruntent régulièrement cette portion de l'avenue pour se rendre aux écoles environnantes. Le restaurant La Cousine contribue à l'animation et à la vie du quartier. Le reste des commerces sont dits «de destination» : coiffeur, réparation informatique ou auto-école.

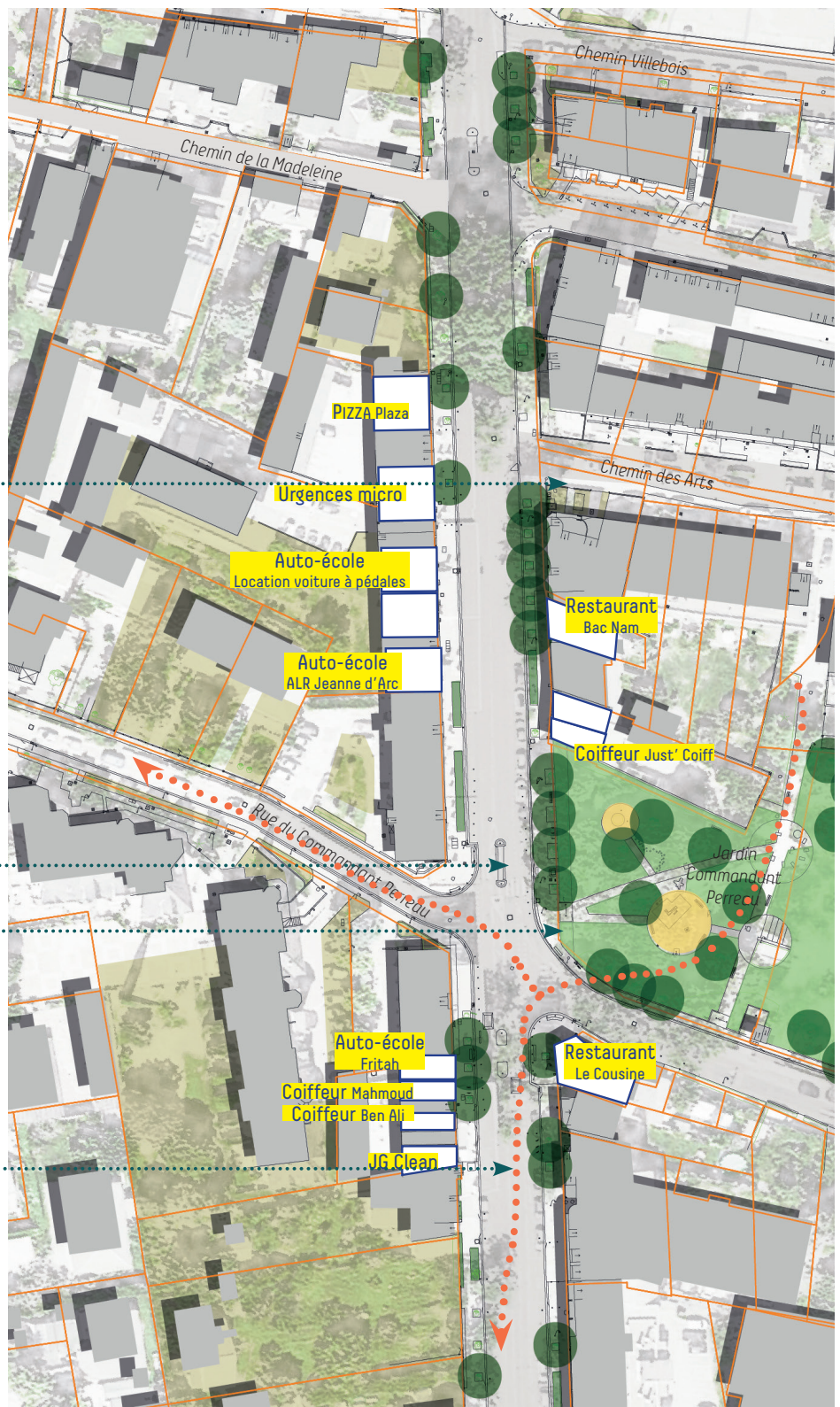
Chemin des Arts régulièrement emprunté à contre sens par les automobilistes malgré le panneau sens interdit. Les riverains racontent qu'il est utilisé pour accéder plus rapidement au chemin Villebois

Dispositifs de traversées piétonnes jugés comme contraignantes pour les piétons et inefficaces pour leur garantir de traverser en sécurité

Stationnements vélos pas assez visibles donc occupés uniquement par les trottinettes. Les vélos sont stationnés sur les barrières, les poteaux...



Trajets des enfants pour se rendre l'école.





# DIAGNOSTIC PARTAGÉ

De la rue Claude Genin à l'Abbaye

## L'ABBAYE, UNE AMBIANCE DE VILLAGE

Les habitants et les commerçants du sud de l'avenue Jeanne d'Arc évoquent une ambiance de village. La Maison des Habitants est au cœur de la vie du quartier avec les nombreuses animations qu'elle propose. C'est un lieu qui draine et qui rassemble. Le marché qui se tient du mardi au dimanche contribue également à la vie du quartier, particulièrement en fin de semaine.

Stationnement sauvage  
rue Claude Genin :

- > Pendant les livraisons  
+ clients du tabac pour  
un arrêt-minute
- > Devant l'entrée du  
concessionnaire Renault

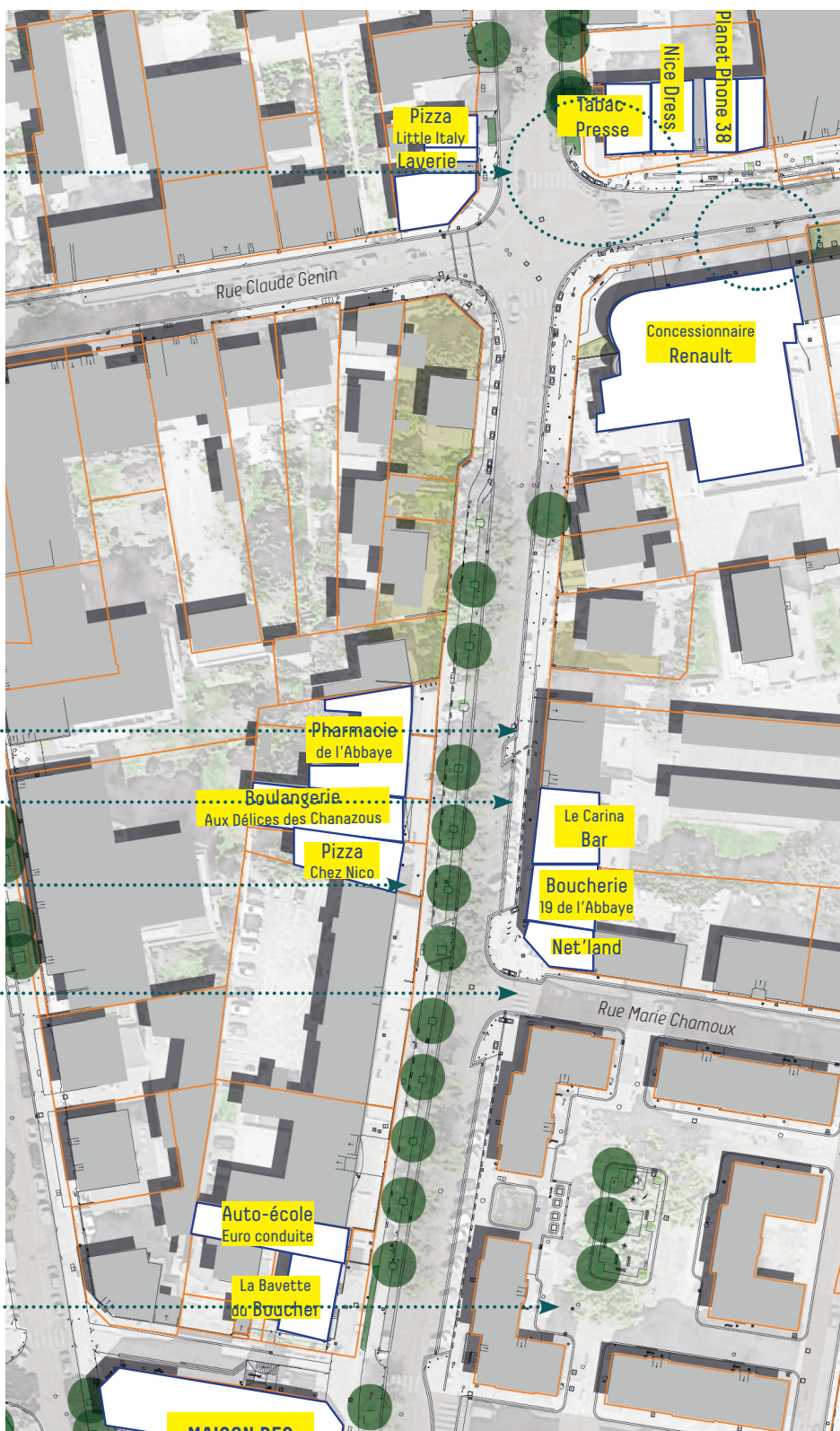
Emplacement  
poubelles du Carina,  
et de la boucherie

La terrasse du Carina  
bloque parfois le  
passage des piétons

Déchets régulièrement  
retrouvés dans l'angle.  
Mettre une poubelle pour  
contrer ce phénomène ?

Place de livraison jamais disponible  
pour les besoins des commerçants

Voitures désossées et  
abandonnées



# FONCTIONNEMENT ET BESOINS DES COMMERÇANTS

*Du boulevard Clémenceau au chemin de la Madeleine*

Les commerces du nord de l'avenue Jeanne d'Arc attirent une clientèle de passage principalement sur le temps du déjeuner avec les deux restaurants qui permettent de manger sur place ou prendre à emporter. À cela, s'ajoute deux commerces de destination que sont les opticiens et qui attire une clientèle qui a besoin de se stationner plus de 30min. En soirée, les habitants racontent que le secteur est plutôt calme, mais s'anime les soirs de matchs.

## **Boulangerie Aux Champs de Blé**

Ouverture du mardi au dimanche, 5h à 20h

Clientèle du quartier et de passage en voiture. La place de livraison / arrêt-minute est constamment occupée et ne profite pas aux clients.

Livraison 2x/semaine de nuit, ou avant 8h du matin par 1/2 semi-remorque, se stationne en double-file sans que cela pose trop de soucis.

## **Saveurs d'Antep**

Ouverture 7j/7, de 11h à 23h

La terrasse est un indispensable pour le fonctionnement du restaurant (8 tables, 16 chaises).

Le pic de fréquentation est à midi, avec des clients qui viennent du quartier ou d'ailleurs. De nombreux clients viennent en voiture et prennent à emporter.

Livraison par un 1/2 semi-remorque pendant 10-15min, à midi ou l'après midi pendant le pic de fréquentation du quartier.

## **Opticiens Delafosse**

Ouverture du mardi au samedi, fermeture sur le temps méridien.

Estime à 80% de clients qui viennent en voiture. Livraison relai-pick up tous les jours de 10h à 11h. Approvisionnement (livraison verres) du magasin de 7h à 9h.

Besoin de conserver la visibilité depuis la rue.

## **En cas de faim**

Ouverture 7j/7, de 11h à 23h

La terrasse est un indispensable pour le fonctionnement du restaurant. Elle est sous dimensionnée aujourd'hui.

Les pics de fréquentation sont à midi et le soir (jusqu'à 21h), avec des clients qui viennent du quartier ou d'ailleurs car le restaurant est très bien noté sur internet. Le gérant estime que plus de deux tiers de ses clients viennent en voiture et prennent à emporter.

Livraison par un 1/2 semi-remorque 1x/semaine et par un utilitaire tous les jours, dans la matinée.

Pas d'espace sur le trottoir suffisant pour la gestion des déchets.

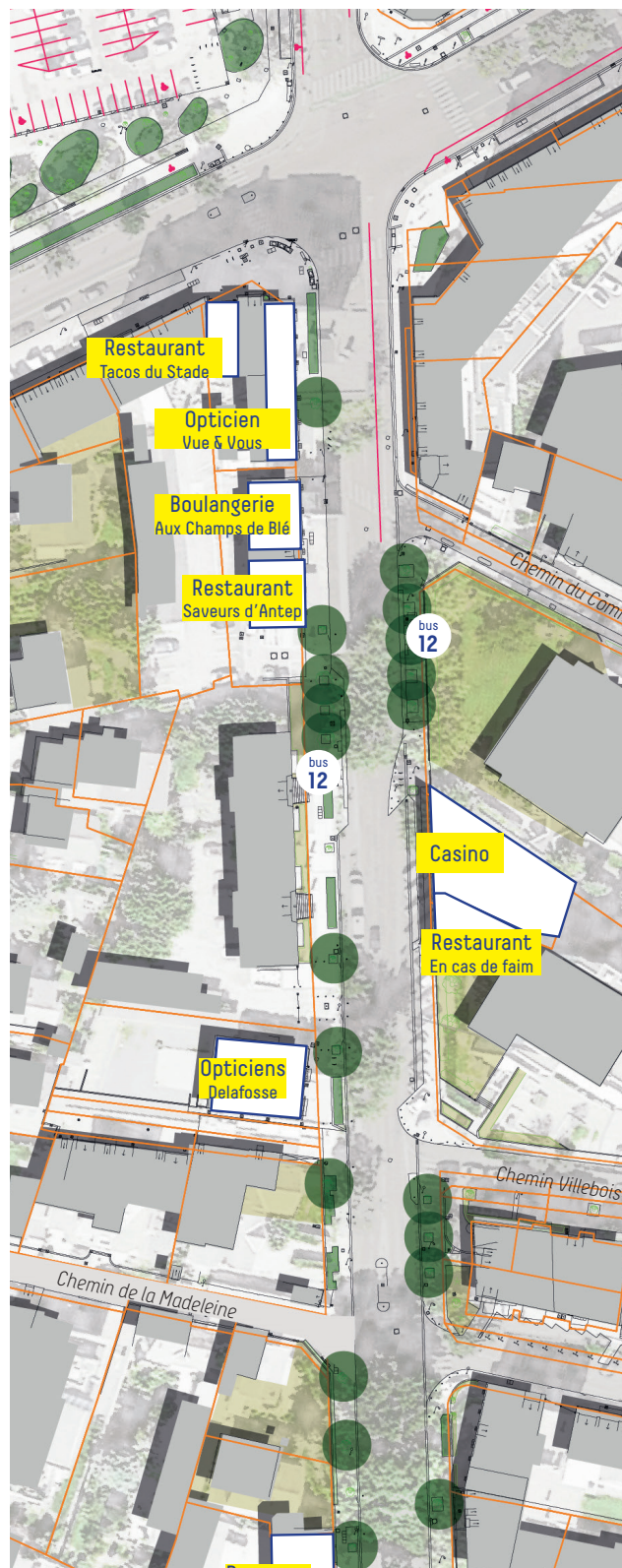
## **Casino**

Ouverture 7j/7, de 08h à 20h

Attire 350 à 400 clients/ jour, avec un pic de fréquentation le soir, lorsque les habitants remontent l'avenue en voiture en sortant du travail.

Livraison avec un 1/2 semi remorque 4 jours/semaine, avant 8h du matin.

Conteneurs à déchets stockés en façade du magasin, mais difficiles à sortir car l'emplacement est souvent occupé par un véhicule.





# FONCTIONNEMENT ET BESOINS DES COMMERÇANTS

*Du chemin de la Madeleine au jardin Commandant Perreau*

## Just Coiff'

Ouverture du mardi au samedi, fermeture sur le temps méridien. La clientèle est pour moitié habitante du quartier et pour l'autre du reste de la Métropole. D'après la gérante, une grande partie des clients viennent en voiture (dont certains habitants du quartier). La prestation dure en moyenne 2h et implique que les clients puissent se stationner dans le quartier.

La gérante gère elle-même ses livraisons et a besoin d'une place au plus près car les charges sont lourdes.

## Auto-école ALR

Pas de besoins particulier en dehors d'une place de stationnement car une voiture automatique reste stationnée en journée. Le reste de la flotte circule toute la journée et rentre avec les moniteurs chaque soir.

## Restaurant Bac Nam

Pas de besoins particuliers, et ne souhaitent pas de terrasses aujourd'hui car n'ont pas le personnel nécessaire.

## Urgences micro

Ouverture lundi au vendredi, 09h à 18h, fermeture sur le temps méridien.

5 salariés, dont la majorité se rend en voiture car habitent loin. Livraison 1 fois par jour par un utilitaire et 1 à 2 fois par semaine par un semi-remorque, pour une palette. Livraison entre 10h et 12h.

Aujourd'hui, manque de visibilité de l'enseigne à cause de l'arbre mais ce n'est pas considéré comme une priorité. L'emplacement vélo est à conserver.

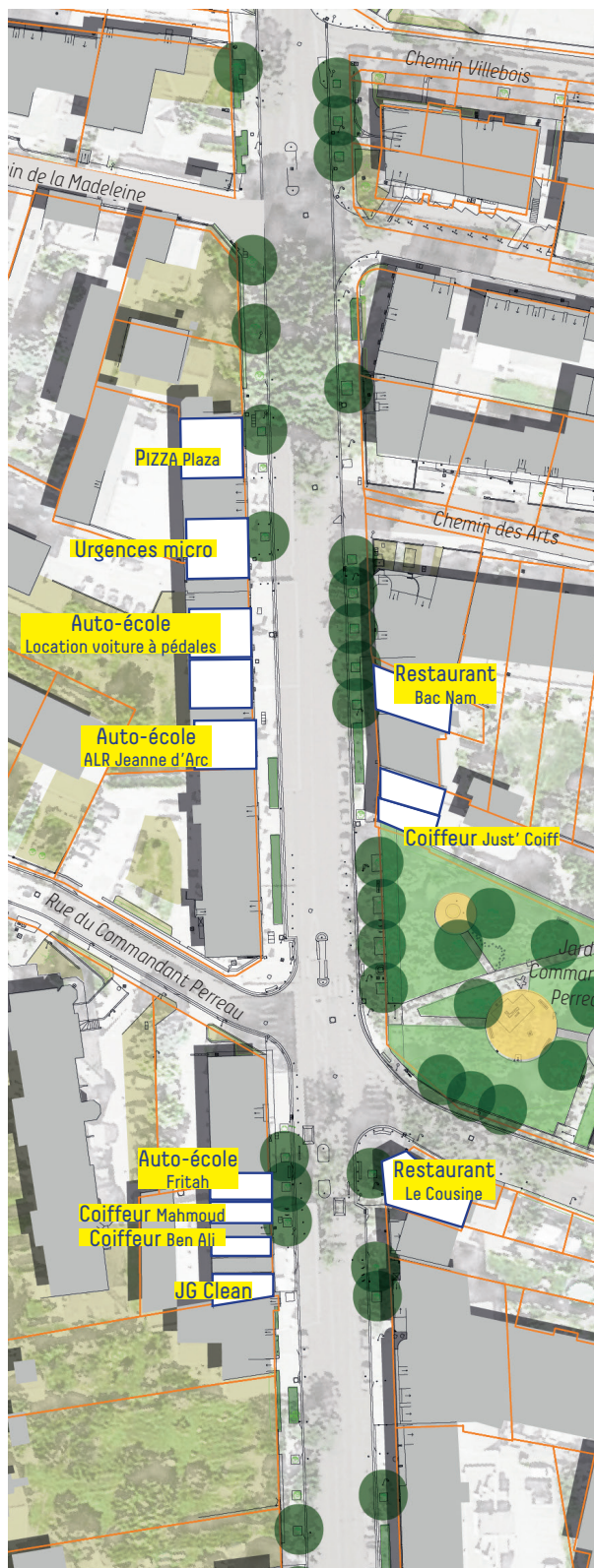
## Le cousine

Ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30.

Livraison 1 fois/semaine assurée par le gérant avec une petite camionnette.

Clientèle du quartier qui se rend au restaurant à pied le soir. Mais fréquenté par les salariés des alentours à midi, qui viennent en voiture et stationnent à proximité.

L'idéal serait d'avoir une terrasse orientée vers le parc (à l'ombre en été), avec l'espace pour quelques tables à l'ouest pour les premiers soleils.





# FONCTIONNEMENT ET BESOINS DES COMMERÇANTS

De la rue Claude Genin à l'Abbaye

## Concessionnaire Renault

Ouverture du lundi au samedi.

Ne dépend pas de l'espace public pour le stationnement de la clientèle car possède un parking à l'arrière de l'immeuble, accessible depuis la rue Claude Genin.

Est régulièrement livré par un semi-remorque qui arrive depuis le boulevard, par la rue Claude Genin.

À besoin de conserver la visibilité sur la vitrine et sur les voitures en exposition (sur espace privé).

## Boulangerie

Ouvert du lundi au samedi de 6h à 19h

La clientèle est pour moitié du quartier, et pour l'autre de l'extérieur.

Le pic de fréquentation est entre 11h et 13h.

La livraison se fait la nuit, en double-file par un 20m3 ou par +15 tonnes pour la farine.

A une terrasse aujourd'hui, sur l'espace privé, de 6 tables et 12 chaises.

## Tabac-presse

Ouverture 7j/7, de 6h à 19h30.

Attire une clientèle qui se rend au commerce à 80% en voiture (excepté de 6h à 8h où ce sont des habitants du quartier).

Livraisons tous les 15 jours par un semi-remorque avant 10h et tous les jours pour les relais-colis. Arait besoin d'une place de stationnement pour les clients, et d'une place en ultra-proximité pour les gérants (pour une gestion plus sécurisée du transports des fonds).

L'accessibilité PMR du commerce est difficile car il comporte quelques marches, les gérants ont une rampe à disposition qu'ils peuvent sortir mais ce n'est pas idéal.

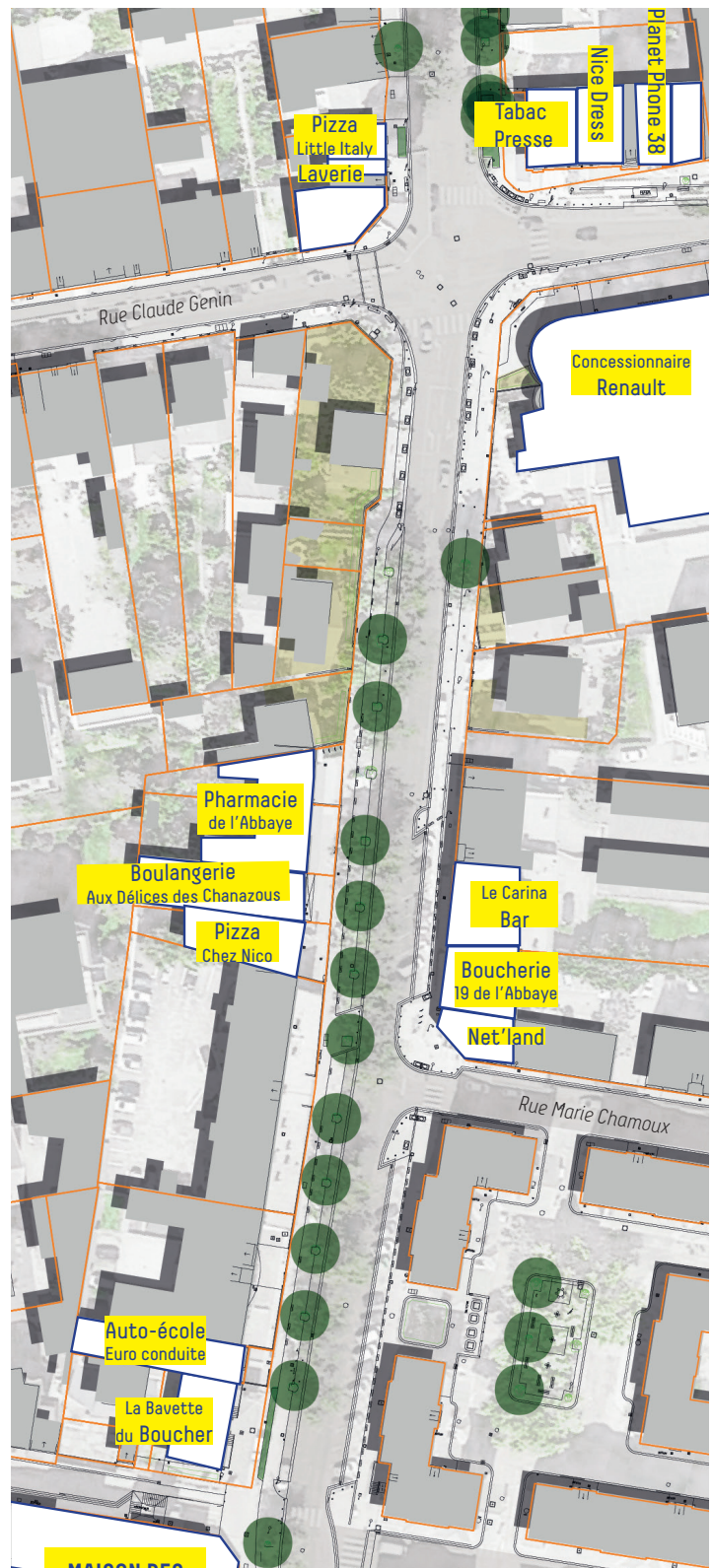
## Pizza Chez Nico

Ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 18h

La clientèle est pour moitié du quartier, et pour moitié des salariés qui viennent déjeuner en voiture.

La livraison se fait plusieurs fois par semaine, mais entre en conflit avec les voitures stationnées et rend le passage du diable plus difficile.

La taille de la terrasse est idéale (sur espace privé), mais pourrait doubler si besoin.



# FONCTIONNEMENT ET BESOINS DES COMMERÇANTS

De la rue Claude Genin à l'Abbaye

## Bar Carina

Ouverture 7j/7 de 6h à 21h

Fréquenté régulièrement avec des pics en fonction de la vie du quartier, exemple à midi ou lors des sorties d'école. La clientèle est pour moitié du quartier, et pour l'autre de l'extérieur.

Les livraisons sont le matin de 8h à 9h, par un 20m<sup>3</sup> en double-file.

Souhaiterait pérenniser la terrasse qui est mise en place pendant 6 mois sur les 3 places de parking.

## Boucherie

Ouvert 7j/7, de 8h30 à 19h

Les livraisons se font sans impact sur l'avenue Jeanne d'Arc, car la boucherie a un accès privé par l'arrière, depuis la rue Marie Chamoux.

Pas remarques particulières excepté le besoin de rendre le commerce plus accessible pour éviter l'embranchement actuel de 22cm.

## Pharmacie

Ouverture 8h30-20h du lundi au samedi

La clientèle est pour moitié du quartier, et pour l'autre de l'extérieur.

Livraisons le lundi à 6h30 et 20h, par un semi-remorque en double file, de nuit par des Masters et parfois par des vélos-cargos.

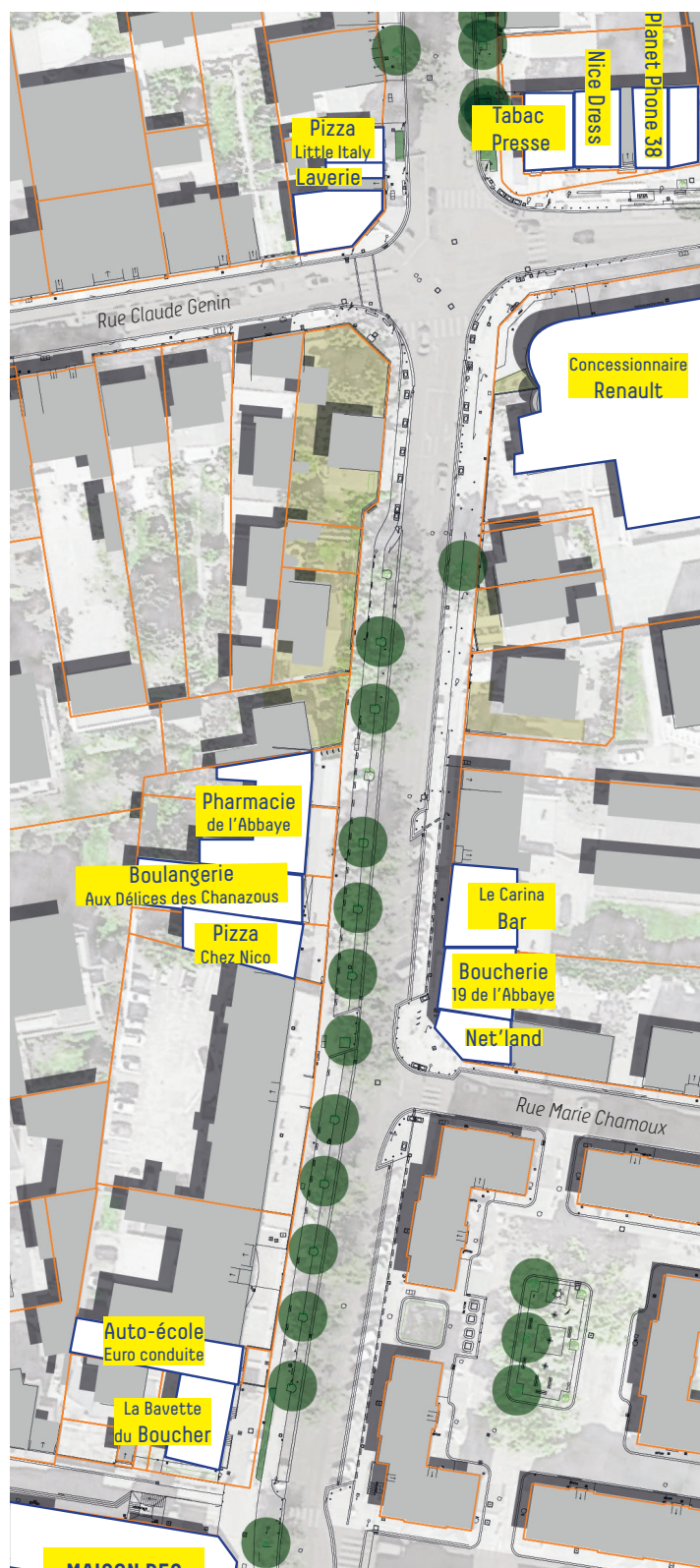
## Net'land

Ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 18h30

La clientèle vient principalement de l'extérieur du quartier. Problème de place de livraison constamment occupée par des véhicules, ce qui rend difficile le déchargement des 3/4 palettes livrées.

Apprécie l'espace libre sur le trottoir, à l'entrée du magasin pour faire des démonstrations (laveuse, aspirateurs, etc..).

Cet espace est à conserver.



# PRIORITÉS ET CRAINTES

Remarques des habitants et commerçants sur les objectifs du réaménagement

## PRIORITÉS

Pour que le réaménagement soit une réussite, il faudra penser à :

- **Apaiser, sécuriser la circulation des piétons et des vélos (avec voies séparées)**
- **Conserver du stationnement minute pour la vie des commerces**
- **Végétaliser, conserver les arbres existants**
- Améliorer l'éclairage pour la circulation nocturne
- Réduire le niveau sonore
- Maintenir les commerces
- Améliorer l'accès pour les livraisons
- Encourager la convivialité

## CRAINTES EXPRIMÉES

- **Le manque de stationnement que proposera le projet. Ce manque s'accroîtra lorsque la cité de l'Abbaye accueillera ses nouveaux habitants.**
- Que l'avenue Jeanne d'Arc soit plus difficile d'accès en voiture et donc moins attractive pour la clientèle extérieure au quartier.
- Que la végétation ne soit pas bien entretenue.
- Qu'il y ait trop de terrasses commerçantes sur l'Avenue.
- Que le stationnement devienne payant.

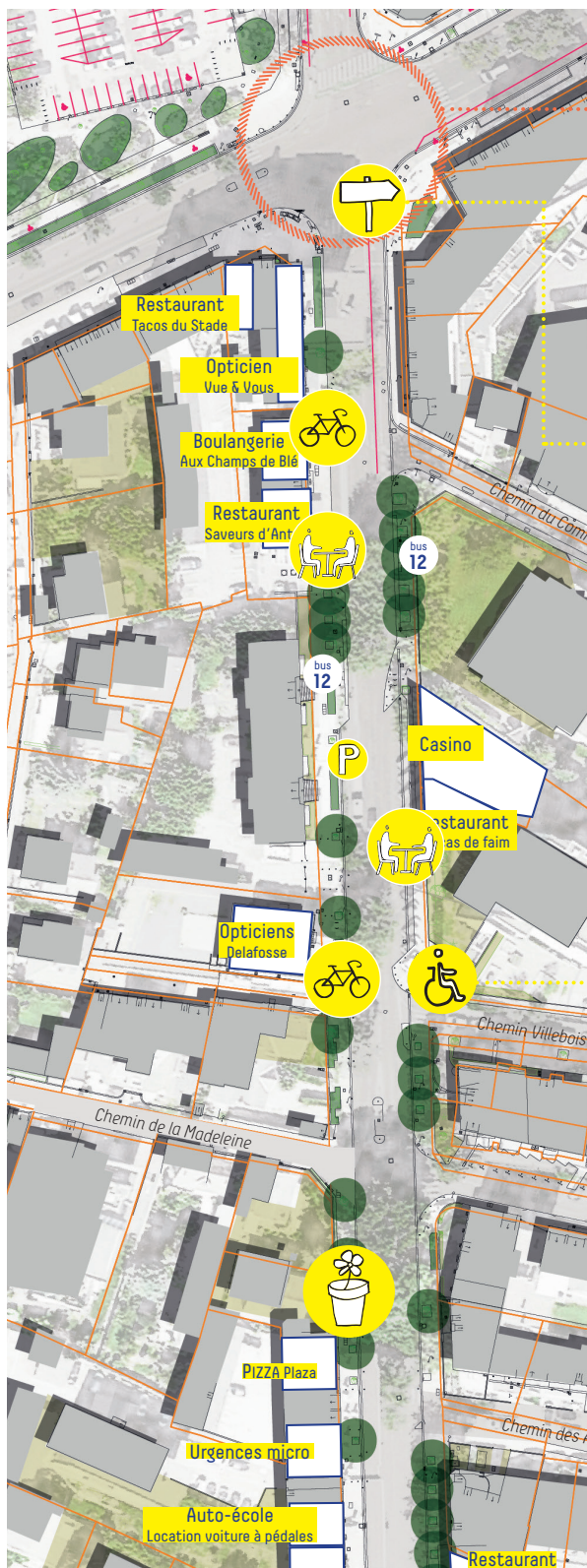


# PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

L'Avenue Jeanne d'Arc, trois centralités

## 1 - Le boulevard Clémenceau

Le nord de l'avenue Jeanne d'Arc est souhaité comme étant lieu de passage, où l'on peut se retrouver pour déjeuner ou faire une course avant de reprendre sa route.



● Suggestion d'aménagement pour l'insertion de la piste cycle : voir l'aménagement à Saint Martin d'Hères avec la traversée de la piste en diagonale sur le carrefour.

● Indiquer la présence des commerces par de la signalétique, dès le boulevard Clémenceau. Comme pour indiquer «l'entrée dans le quartier» et la présence des commerces.

● Souhait d'une place de stationnement dépose-minute PMR

**Tout au long de l'avenue, ne pas oublier :**



de végétaliser pour ombrager



de fleurir pour rendre l'avenue plus colorée



des assises régulières pour accompagner les habitants à mobilités réduites et qui ont besoin de faire des pauses régulièrement



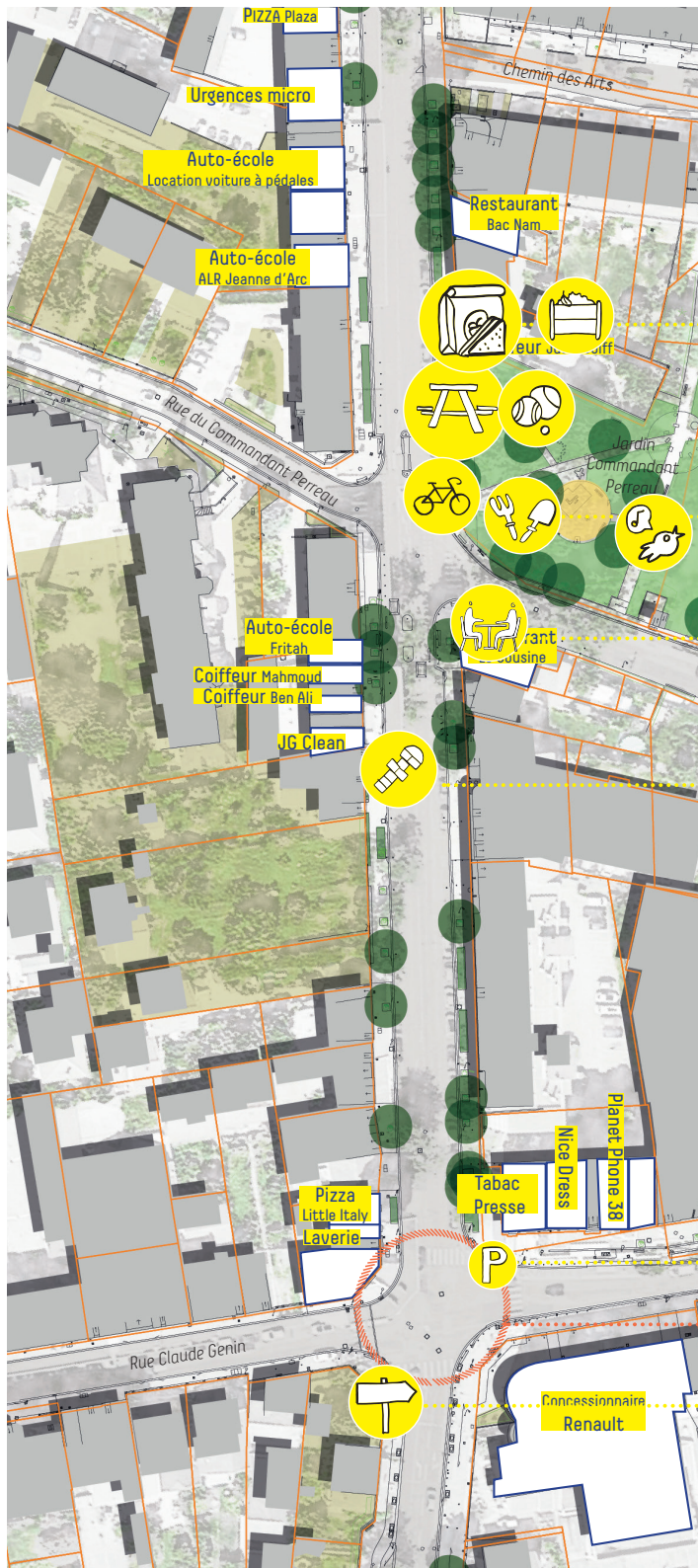
d'apaiser les traversées et les croisements entre l'avenue Jeanne d'Arc et les rues adjacentes.



## 2 - Le jardin commandant Perreau

Le souhait des habitants est de faire en sorte que le réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc mette en valeur le jardin Commandant Perreau avec des aménagements axés sur la biodiversité et la convivialité. C'est également un lieu très fréquenté par les piétons et les enfants, qu'il conviendra de sécuriser (plateau traversant ?).

Les habitants suggèrent que le carrefour de la rue Claude Genin soit un lieu plus convivial pour amoindrir la limite entre le sud et le nord de l'avenue.



● Pouvoir s'asseoir et se rassembler pour déjeuner et profiter du parc

● Profiter de la biodiversité

● Améliorer et agrandir la terrasse du Cousine, côté parc

● Rendre le parcours des enfants vers l'école plus ludique

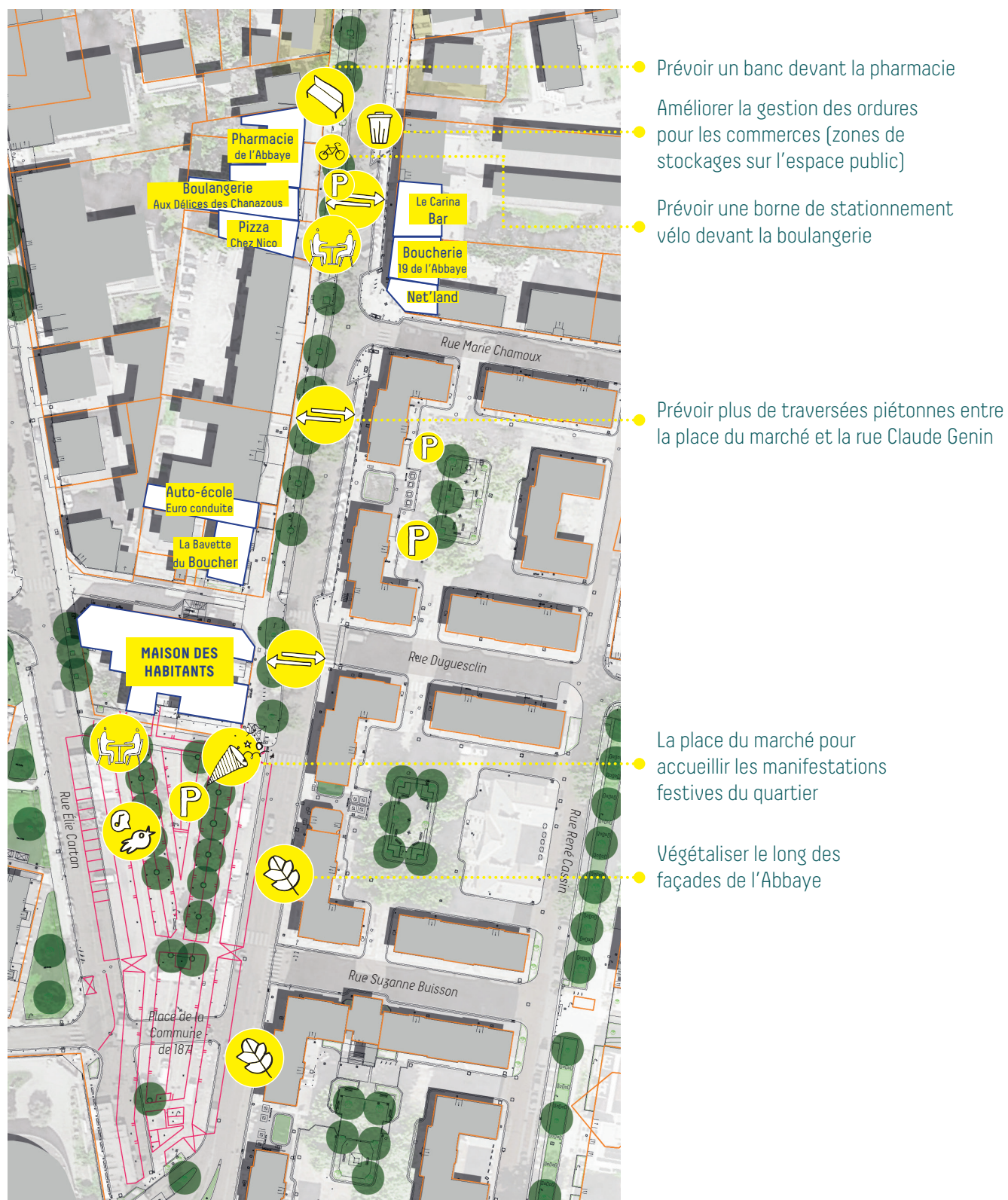
● Arrêt-minute pour le tabac

● Sécuriser les traversées piétonnes (trajet des enfants pour l'école)

● Indiquer la présence des commerces

### 3 - L'Abbaye

Le souhait des habitants est de faire en sorte que le réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc mette en valeur le pôle commerçant de l'Abbaye et renforce son ambiance de place de village, tout en permettant l'arrêt-minute pour les clients extérieurs.



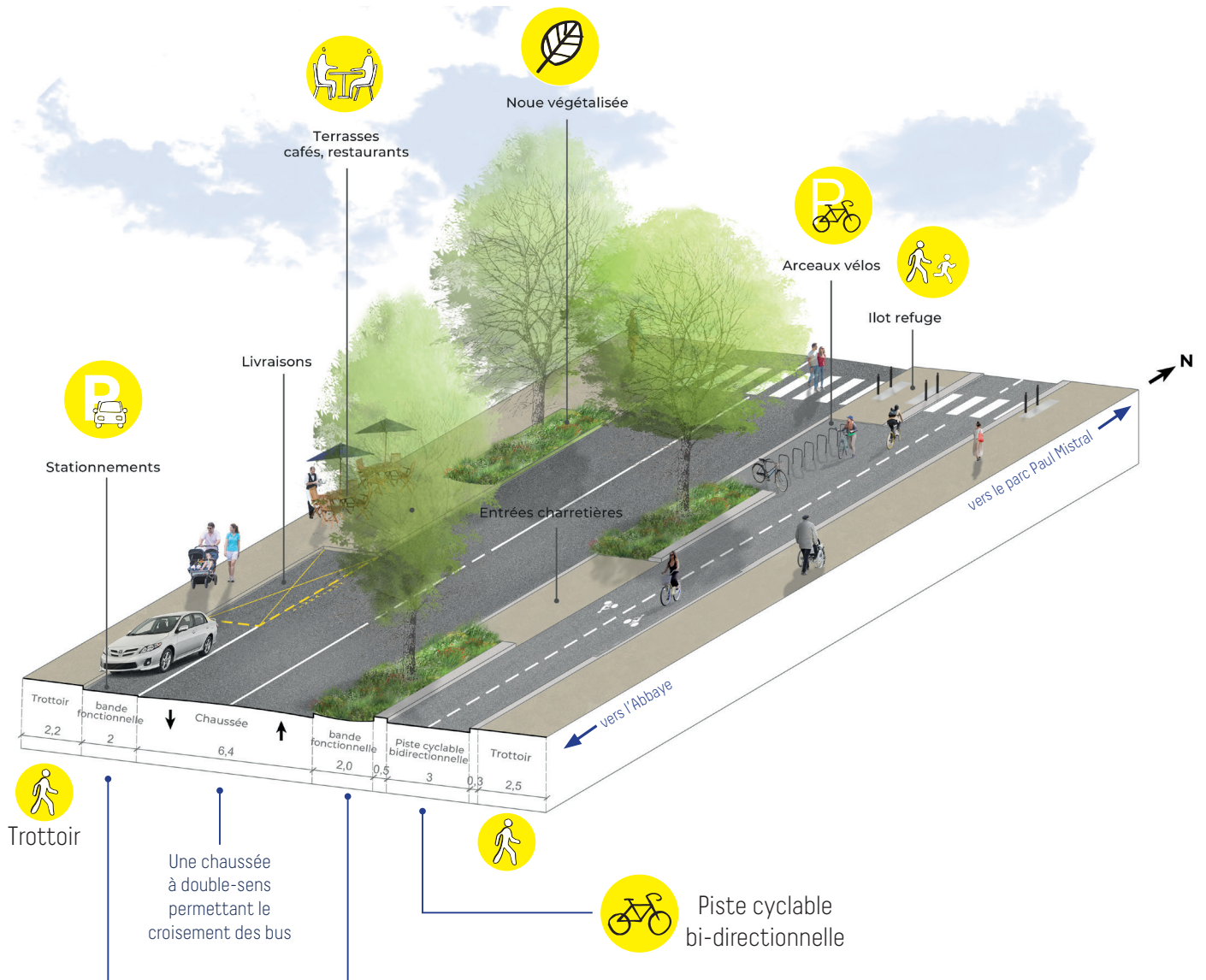
## **04. PHASE 2 : PARTAGE DE L'ESQUISSE**

synthèse de l'atelier commerçants,  
de l'atelier habitants et des entretiens sur le terrain  
avec les commerçants absents aux ateliers.



# L'ESQUISSE

Le concept de l'aménagement



Trottoir

Une chaussée à double-sens permettant le croisement des bus



Piste cyclable bi-directionnelle

Deux bandes fonctionnelles qui accueillent :



Arceaux vélos + moto



éclairage public



îlot refuge pour les traversées piétonnes



aires de présentation des ordures ménagères



quais bus



noe (jardin de pluie) végétalisée

IMAGE D'INSPIRATION \_ la canopée du cours Gambetta à Lyon et la bande d'usages de l'avenue Daumesnil, Paris





# L'ESQUISSE

Représentation en plan

## LÉGENDE



VOIRIE



TROTTOIR



PISTE CYCLABLE



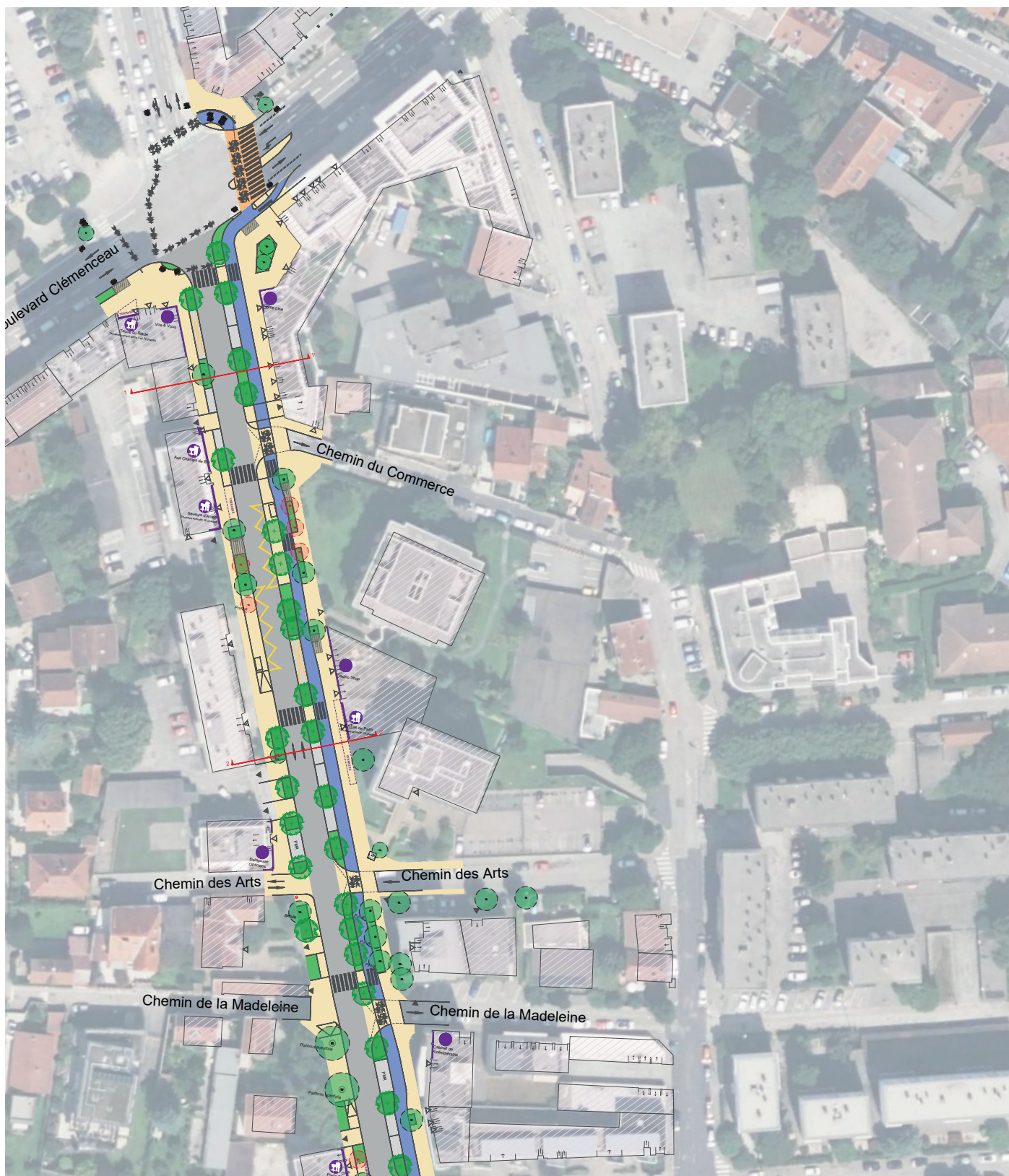
STATIONNEMENTS



PLATEAU TRAVERSANT



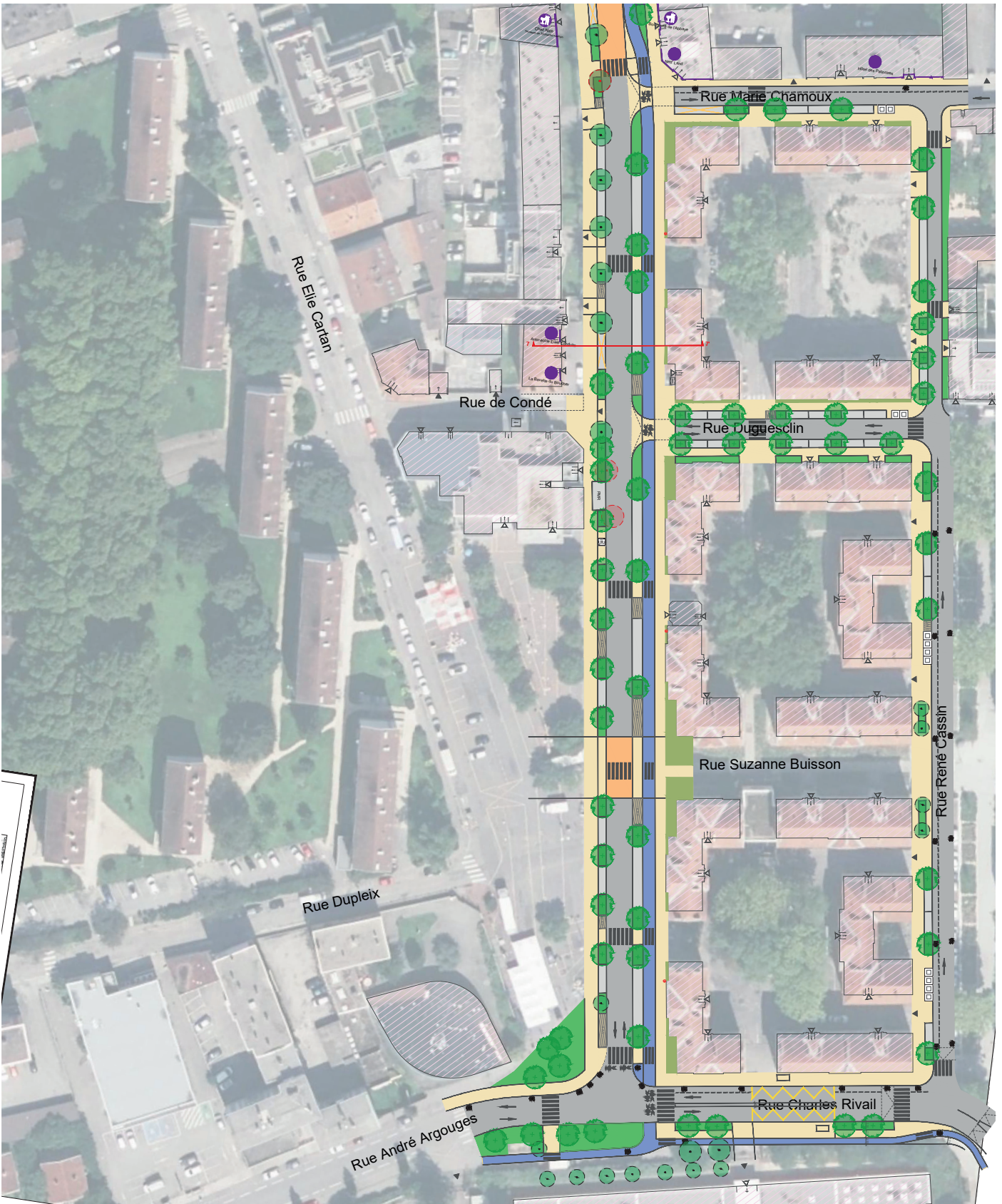
ESPACE VÉGÉTALISÉ









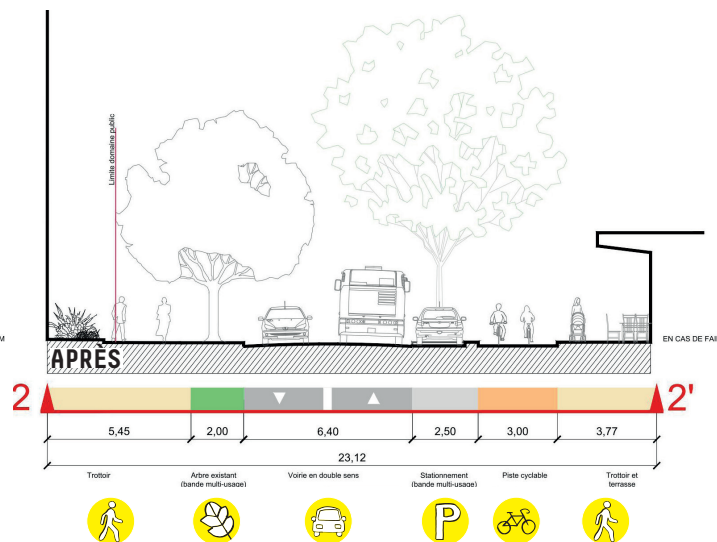
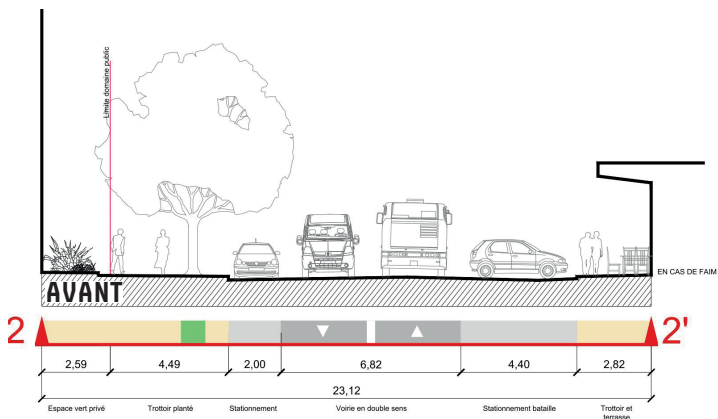


# L'ESQUISSE

Représentation en coupes

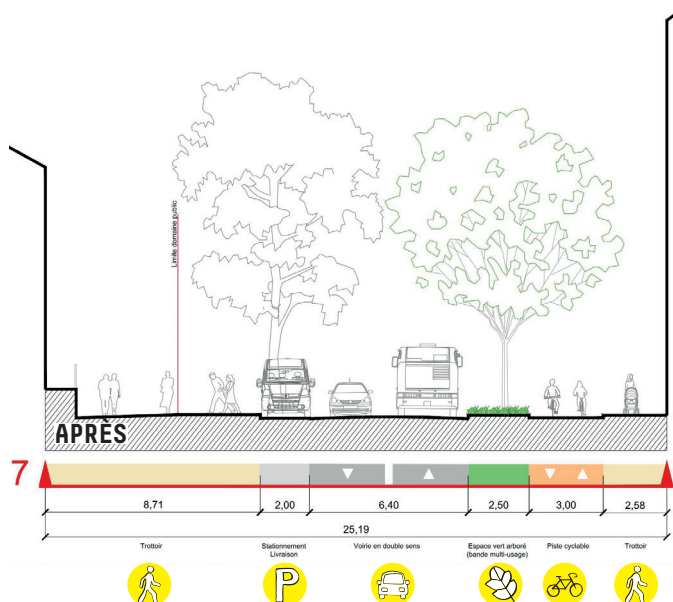
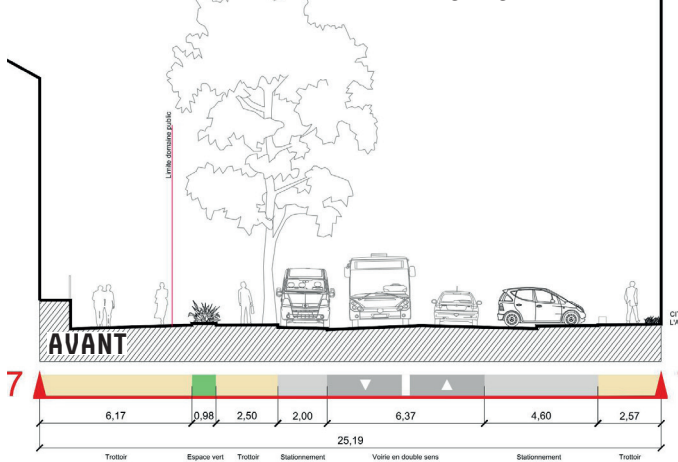
## Secteur nord

Du boulevard G. Clémenceau à la rue R. Cassin



## Secteur sud

De la rue M. Chamoux à la rue A. Argouges





# ATELIER HABITANTS

*Synthèse des remarques émises lors de la présentation de l'esquisse*



La majorité des participant.e.s sont satisfaits de la proposition de réaménagement qui permettra d'apaiser la circulation et permettra aux piétons et aux cyclistes de circuler en sécurité.

Les habitant.e.s étaient très attachés aux arbres de l'avenue Jeanne d'Arc, ils sont une majorité à être soulagés de voir que plus 75% des arbres seront conservés et que plus de 80 arbres seront plantés.

En revanche, plus de la moitié des participant.e.s continuent d'exprimer une inquiétude à propos de la diminution du nombre de stationnement. Ils estiment que l'esquisse proposée ne permet pas de répondre à ce besoin, qui avait pourtant été exprimé lors de la phase I de la concertation.



## Zoom sur le déroulé de l'atelier riverains du 09 septembre 2023

L'atelier s'est déroulé un samedi matin, de 10h à 12h, pendant le temps du marché et de la journée portes ouvertes de la Maison des Habitants de l'Abbaye.

Une dizaine de panneaux était affichée sur des grilles, pour expliquer le projet et proposer de réagir selon 4 rubriques : Mieux circuler en voiture, à pied, en vélo et en bus.

Des élus, des techniciens et la maîtrise d'oeuvre étaient présents pour présenter le scénario et recueillir les remarques des habitant.e.s.









# SYNTHÈSE DES REMARQUES

*mieux se déplacer en vélo*

## Avantages

- De nombreux habitants sont heureux de voir qu'une piste bi-directionnelle sera aménagée et permettra enfin de sécuriser les déplacements cycles. Les parents se sentiront plus rassurés lorsque leurs enfants se rendront seuls à l'école, mais surtout au collège Vercors (sud de l'avenue).

## Pistes d'amélioration

- Il serait pertinent de poursuivre la piste cyclable sur l'est de la rue Marie Chamoux.
- Espacer les arceaux vélos au droit du marché afin de récupérer son vélo plus facilement lorsque l'on est chargé de courses.
- S'inspirer du fonctionnement de l'avenue Marcellin Berthelot (au niveau de l'arrêt Mounier)



*piste cyclable avenue Marcel Berthelot*



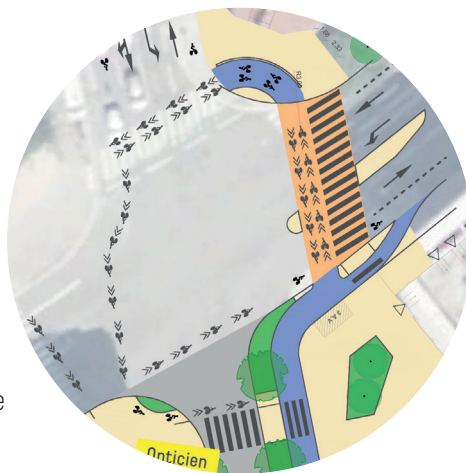
# SYNTHÈSE DES REMARQUES

*mieux se déplacer en vélo*



## AU NORD

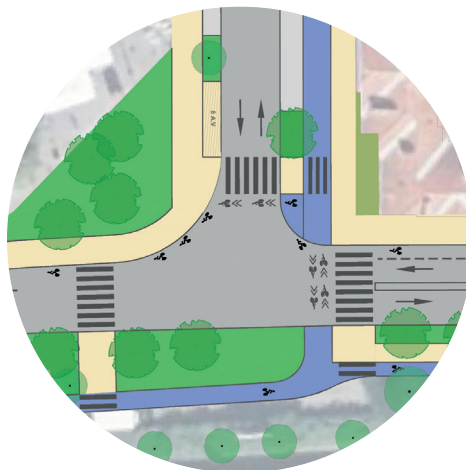
Prolonger la piste bi-directionnelle sur l'Avenue Jeanne d'Arc jusqu'à la Chronovélo 1 (croisement avec l'av. de Valmy) pour permettre un itinéraire complet et connecter avec Meylan, le CHU, le campus, La Tronche



plan des Chronovélôs de Grenoble

## AU SUD

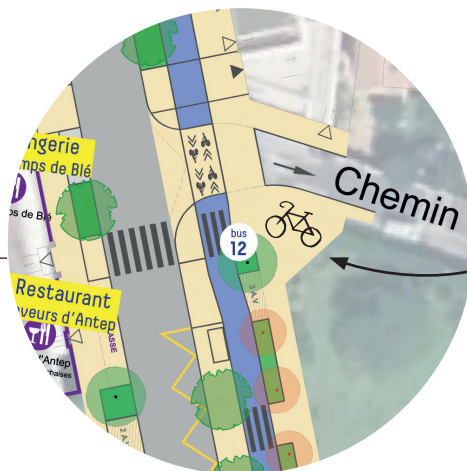
Prolonger la piste bi-directionnelle sur la rue Argouges et la rue Léon Jouhaux pour desservir le collège Vercors et le lycée Argouges et connecter jusqu'à la Chronovélo 2.





# SYNTHÈSE DES REMARQUES

*mieux se déplacer en vélo*

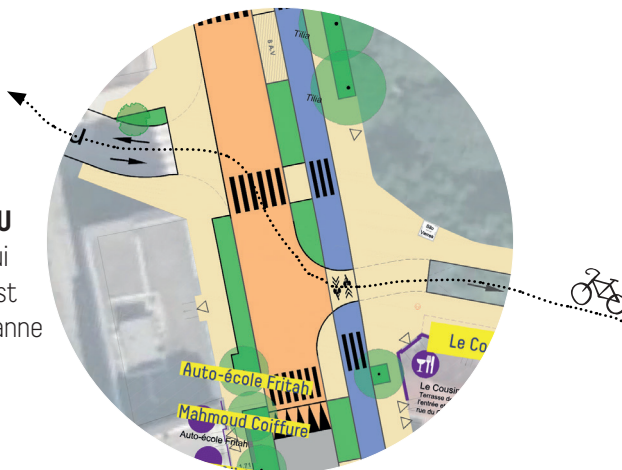


## CROISEMENT CHEMIN DU COMMERCE

Ajouter des stationnements vélo

## CROISEMENT RUE DU COMMANDANT PERREAU

Comment les cyclistes qui roulent en sens est / ouest vont-ils traverser l'av. Jeanne d'Arc en toute sécurité ?



# SYNTHÈSE DES REMARQUES

*mieux se déplacer en bus*

**La déviation de la ligne 12 est à l'étude.** Elle pourrait desservir l'arrêt Bon Pasteur (marché de l'Abbaye), et ainsi faire la liaison avec le C5.



↑ extrait du plan du réseau TAG

## Concernant cette proposition, les avis sont très partagés.

La moitié des habitants se disent **FAVORABLES** à la déviation de la ligne bus 12 car :

- la connexion avec le C5 serait pratique pour faire ses courses (accès au marché et supermarchés).
- le nouvel emplacement des arrêts de bus permettrait d'apaiser le trafic du carrefour Claude Genin
- le nord de l'avenue sera connecté au marché et aux équipements sportifs.

L'autre moitié des habitants se disent **OPPOSÉS** à la déviation de la ligne bus 12 car :

- cela supprimerait l'arrêt Grand Châtelet et défavoriserait les habitants à proximité : principalement les étudiants et les personnes âgées et à mobilités réduites qui empruntent régulièrement la ligne.
- ils craignent des embouteillages au niveau du pôle commercial de l'Abbaye entre les automobilistes qui manoeuvrent pour se garer devant les commerces et le bus.

-> Une suggestion propose de faire circuler la ligne 12 plus tard le soir (dernier bus à 21h)

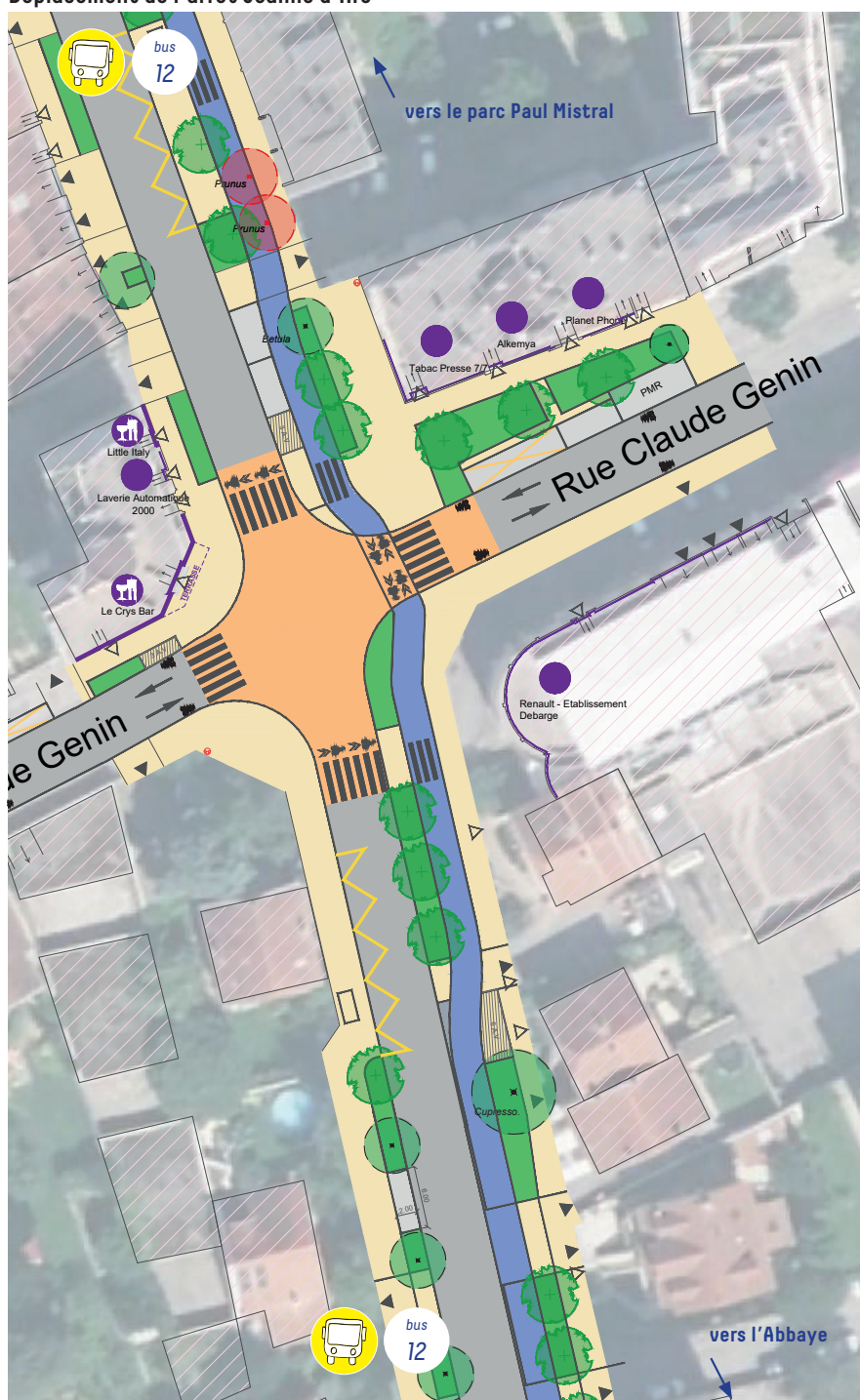
# SYNTHÈSE DES REMARQUES

*mieux se déplacer en bus*

## Déplacer l'arrêt Jeanne d'Arc : analyse des deux options

### OPTION 1

Déplacement de l'arrêt Jeanne d'Arc



### Avantages

- La place de livraison et la place de stationnement devant le tabac permettront aux clients de ne plus se garer en double-file et ne plus gêner la circulation

### Suggestions

- Le trottoir n'est pas large au droit de l'arrêt de bus, cela peut gêner le passage des piétons. L'arrêt pourrait être déplacé plus au sud, là où le trottoir s'élargit.
- Le carrefour Claude Genin est très fréquenté par les enfants qui se rendent seuls à l'école ou au collège, à pied ou à vélo. Un petit groupe de participants suggèrent de conserver un système de carrefour à feu pour garantir la sécurité des plus jeunes.
- Un participant propose de surélever le plateau traversant pour prioriser la sécurité des piétons et ralentir la vitesse des automobilistes.
- Deux habitants du 56 et 61 av. Jeanne d'Arc suggèrent de séparer physiquement la piste cyclable et la plateforme de l'arrêt de bus nord permettrait de sécuriser les usagers du bus.



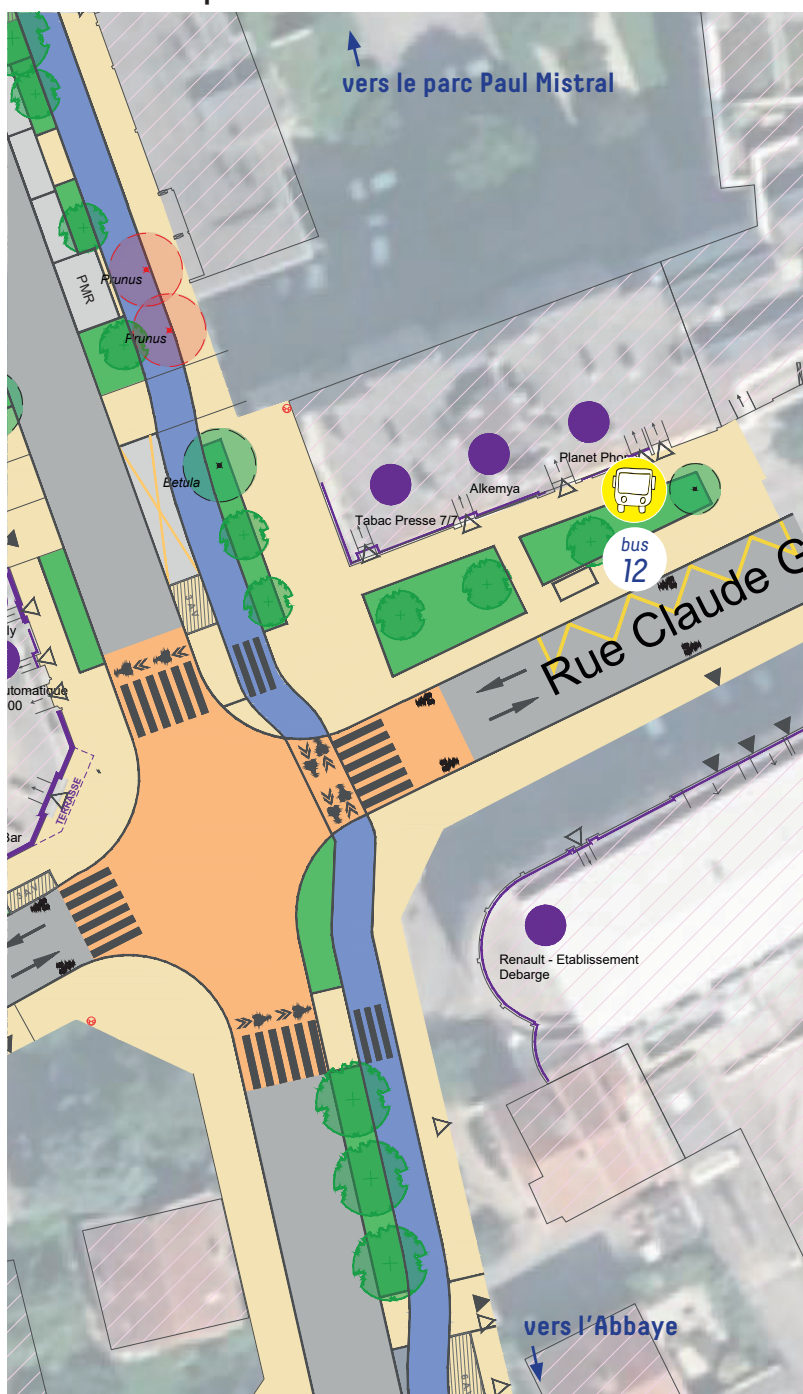
# SYNTHÈSE DES REMARQUES

*mieux se déplacer en bus*

## Déplacer l'arrêt Jeanne d'Arc : Analyse des deux options

### OPTION 2

Conserver l'emplacement existant de l'arrêt Jeanne d'Arc



### Inconvénients

- Il n'y a pas de place de stationnements au droit des commerces donc les arrêts en double-file des clients et des livreurs risquent de perdurer. Cette situation est perçue comme dangereuse par les cyclistes présents qui perdent en visibilité sur le carrefour Claude Genin.









# ATELIER COMMERÇANTS

Synthèse des remarques émises lors de la présentation de l'esquisse

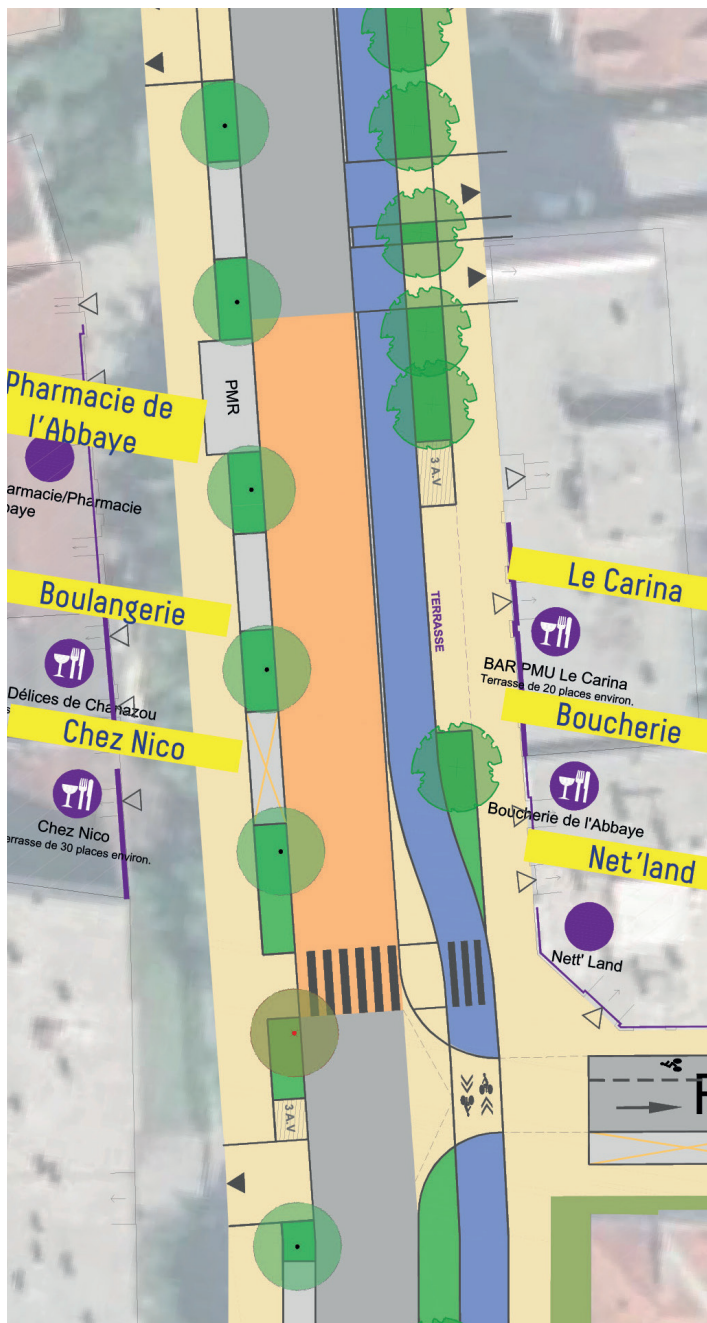
Commerçants présents lors de l'atelier du 11 septembre 2023 :

- pharmacie de l'Abbaye, pizzeria Chez Nico, boulangerie Aux Délices de Chanazous, opticien Delafosse, boucherie La Bavette du Boucher, coiffeuse Just' Coiff.

Atelier complété par des entretiens le lundi 11 septembre auprès du Casino et des restaurants En Cas de faim et Le Cousine.

## Pôle commercial de l'Abbaye

Les commerçants de l'Abbaye alertent sur leur peur de perdre de la clientèle qui ne pourra plus stationner à proximité. Ils rapportent le fait que le chiffre d'affaire baisse toujours en période de travaux.



- Les commerçants de l'Abbaye souhaiteraient un nombre de places de stationnement plus important.
- En parallèle, ils souhaiteraient également que la chaussée soit plus traversante pour les clients qui se rendent dans les commerces de part et d'autre de la rue.
- Les livraisons se font par des semi-remorques qui se stationnent en double file : prévoir des interruptions dans les bordures pour un accès direct avec les transpalettes (côté EST et OUEST).

## Pôle commercial nord



↑ Esquisse présentée



↑ Suggestion d'amélioration pour les livraisons du Casino : les livraisons se font très tôt le matin et il serait souhaitable que le point de déchargement soit au plus proche de l'entrée du magasin afin de limiter le bruit pour les riverains.

## Les besoins des commerçants

	Stationnements / place de livraison	Ordures ménagères	Autres remarques
<b>Pharmacie de l'Abbaye</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• places de stationnements à durée limitée pour les clients.</li> <li>• Besoin impératif d'une place PMR</li> <li>• livraison plusieurs fois par semaine, en journée, par un utilitaire</li> </ul>	1 bac vert 600L 2 bacs gris 250L	
<b>Pizzeria Chez Nico</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• places de stationnements à durée limitée pour les clients.</li> <li>• livraison plusieurs fois par semaine, en journée, par un utilitaire. De nuit, par un semi-remorque pour la boulangeire</li> </ul>	<i>bacs à ordures communs aux deux enseignes :</i> 5 bacs verts 250L 5 bacs gris 250L	
<b>Boulangerie Aux Délices des Chanazous</b>			
<b>La Bavette du boucher</b>	/	4 bacs de 250L (y compris ceux de la copropriété)	souhait de conserver la haie d'arbustes qui sépare le trottoir du parvis du commerce
<b>Opticien Delafosse</b>	pas besoin de stationnement PMR, mais d'une place de livraison (pour utilitaires Relais Colis)	/	besoin d'une séparation physique entre stationnement et trottoir pour se protéger des voitures béliers
<b>En cas de faim</b>	remplacer les stationnements classiques au droit du commerce pour privilégier le stationnement minute + ajouter quelques arceaux vélos		
<b>Just' Coiff</b>	pas besoin de place de livraison, mais de places de stationnements longue durée pour la clientèle	1 bac vert 600L 2 bacs gris 250L	si possible, mettre le sol à niveau pour supprimer la petite marche qui donne accès au salon.